AVERMES

ensemble **MAGAZINE AVERMO** MEILLEURS VŒUX

Cérémonie des vœux à la population mercredi 8 janvier 2020 18h30 - Isléa - Avermes















LA BOULANGERIE

PAINS – VIENNOISERIES – SANDWICHS

AVERMES - 45 bis, route de Paris / sur parking LIDL

Tél.: 04 70 20 69 96

www.facebook.com/LaBoulangerie03

Édito



La période des fêtes est pour beaucoup d'entre nous synonyme d'échanges, de partage et de joie en famille ou entre amis. Quel bonheur de croiser le regard d'enfants devant les cadeaux. Tous n'ont pas cette chance et nous devons tendre la main vers ceux qui sont dans la solitude ou la souffrance, pour eux ce sera un moment de réconfort apprécié. Comme l'écrivait si bien Antoine de SAINT-EXUPERY « Quand tu donnes, tu perçois plus que tu donnes ».

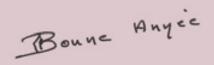
Notre commune ne veut oublier aucun d'entre nous et s'évertue à tisser les liens humains nécessaires à toute cohésion sociale.

L'année municipale écoulée a été riche en événements et manifestations comme vous pouvez le constater à travers quelques exemples. La mutuelle communale complémentaire santé a été mise en place et rencontre d'ores et déjà un réel succès. La halle permet de développer le

marché de producteurs en favorisant les circuits courts et en proposant des animations gratuites. Le parc aménagé devant l'église crée une nouvelle liaison piétonne avec la présence d'animaux, de ruches et diverses plantations qui constituent une diversification des milieux propice au maintien de la biodiversité. Le mobilier et les jeux installés permettent d'agréables moments de détente et de rencontre. Les premières constructions du centre bourg se sont achevées et sont maintenant occupées. Les autres se poursuivent au rythme prévu.

Les projets à venir prennent forme comme vous pourrez le constater à la lecture de ce magazine. La Maison de Santé Pluridisciplinaire, tant attendue, avance grâce à l'implication de tous. La résidence autonomie -maison de retraite- devrait ouvrir et accueillir ses premiers résidents à l'autonome 2020. Ce seront là deux structures nécessaires et au service de tous les AVERMOIS.

Je vous présente au nom de la municipalité -élus et agents- nos meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année, nous permette de surmonter nos craintes et fasse naître un climat d'espoir dans une société fraternelle et unie autour de nos valeurs communes.



Alain DENIZOT

Maire d'Avermes Conseiller départemental

Mairie d'Avermes 04 70 46 55 03 www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication : Jean-Michel Zammite

Maquette : RG Publicité

Impression : Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Décembre 2019 Photos : Mairie d'Avermes **Sommaire**

Edito	>3
Vie sociale	>5 à 8
Travaux	>9
Jeunesse	>10-11
Environnement	>12
Culture	>13-15
Sortir à Avermes	>16
Brèves	>17
Tribunes politiques	>18



11 rue Marie Laurencin, 03400 YZEURE

Tel: 04 70 46 39 02

www.lginformatique.com

Mail: info@lginformatique.com

Services Informatiques

Logiciels de Gestion Batiment:

SAGE PE (Batigest), CODIAL, EBP

Matériels, Maintenance, Assistance

Sécurité (Sauvegarde, Antivirus, Plan de Reprise d'Activité, ...)

Organisme de Formation *

Microsoft Office 365 (Messagerie, Environnements collaboratifs, etc.)

* Nº de déclaration d'existence : 83030328703 // Nº Datadock : 0028642

Microsoft Partner



sage Batigest i7









LURAT Thierry

Horticulteur - Pépiniériste Jardins - Espaces verts

Les Moquets - 03210 Chemilly Tél. : 04 70 42 85 72

BAR - TABAC - PRESSE - LOTO

"LE JEAN BART"

Les Portes d'Avermes Tél. 04 70 44 85 68





Nos aînés à l'honneur



La municipalité a convié les aînés à un repas qui a eu lieu le 16 novembre. 177 avermois de plus de 65 ans étaient présents pour déguster les petits plats concoctés par le service restauration de la collectivité. Alain Denizot et Christiane Roux ont félicité tout particulièrement les doyens M. François LEGOFF (90 ans) et Mme Marguerite BERNARD (91 ans). Le CCAS a offert un spectacle de danse exécuté par les danseuses de l'école Laure Guérin qui ont montré tout leur talent sur des morceaux classiques, modernes et de chansons françaises. L'animation musicale, assurée par « JPK music » musicien et chanteur, a permis aux convives de danser à l'issue du repas.

Mme Domenech-Bonet Isabelle, médecin généraliste à l'initiative du projet « Maison de santé » nous parle des actions en cours sur la commune :

Nouvelles sur les différents projets de santé mise en place par les professionnels pour une meilleure prise en charge des concitoyens du territoire. Nous sommes réunis en maison de santé hors les murs, labélisée par l'Agence Régionale de Santé (l'ARS) depuis 2014. Nous pourrons vous accueillir dans la nouvelle maison de santé dès le premier semestre 2021 et vous proposer une meilleure offre de soins pluri professionnelle. Nous travaillons pour la mise en place d'un protocole permettant un meilleur dépistage et une meilleure prise en charge des personnes fragiles. Nous avons d'autres projets comme : 4 journées thématiques par an où tous les futurs professionnels de santé seront présents pour répondre à vos questions :

 une journée le dernier samedi de novembre sur « la vaccination » et plus particulièrement la vaccination contre la grippe où vous pourrez aussi vous faire vacciner;

- une journée sur les dépistages : « mammographie, test hemocult, frottis, dépistage buccodentaire. Pourquoi les faire, quand et comment y participer ? » ;
- une journée sur « les addictions et comment arrêter le tabac, l'alcool ? »;
- une dernière sur un thème choisi par les professionnels tel que « morsure de tique : quelle attitude avoir ? » ou encore « comment mieux manger, mieux bouger ? »

Nous allons accueillir 4 étudiants (2 en médecine, 1 en pharmacie et 1 en dentaire) pour leur stage d'étude sanitaire du 14 au 17 avril 2020. Leur projet a pour objet les dépistages. Nous sommes aussi à l'initiative d'un projet de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour une meilleure coordination entre tous les professionnels de santé du bassin et entre l'hôpital et la ville ; organiser une réponse pour les demandes de soins non programmés, les patients à

la recherche d'un médecin.
Tous les professionnels de santé d'Avermes se joignent à moi pour remercier Monsieur le maire et Mme Boutron pour leur disponibilité, leur investissement et l'aide apportée à tous nos projets.

Dr Domenech-Bonet Isabelle



Le 24 juin 2019, la Société d'Equipement d'Auvergne (SEAu) a acquis pour le compte de la commune d'Avermes le bâtiment situé en centre-ville anciennement dénommé « la Maison des sœurs » dans le cadre du portage immobilier d'intérêt général pour l'opération de construction d'une résidence autonomie de 22 logements de type T1bis de 30 m² environ. Les travaux de transformation de ce bâtiment donneront naissance à un futur bâtiment d'architecture contemporaine qui sera géré par le CCAS de la commune au travers d'un bail civil à long terme de 30 ans incluant un droit d'option d'achat du bâtiment par le CCAS ou la commune. L'ouverture de la résidence autonomie d'Avermes est attendue pour le dernier trimestre 2020.

Création d'une résidence autonomie







Qu'est-ce qu'une résidence autonomie ?

Une résidence autonomie est un mode d'hébergement non médicalisé accueillant des seniors seuls ou en couple à partir de 60 ans. La résidence autonomie propose des logements individuels de types T1bis et des espaces collectifs. Chaque logement est équipé d'une pièce principale, d'une kitchenette et d'une salle de bains adaptée. Chaque résident meuble et décore son logement en fonction de ses goûts. La résidence autonomie offre bien-être et convivialité en disposant d'espaces communs, de lieux d'échanges et d'animations orientés vers le maintien de l'autonomie dans un environnement sécurisé équipé d'un système d'appel d'urgence, d'un veilleur de nuit et de personnel qualifié.



Indépendance et sécurité au cœur de la ville...

Un hébergement de qualité : 22 logements de type T1bis. La typologie du logement est la suivante : une chambre séparée de la pièce à vivre, un espace cuisine équipé et une salle d'eau adaptée. Chaque hébergement est entièrement équipé de prises (multimédia, TV, ...).

La résidence est sécurisée 24h/24h et 7j/7 avec un système de téléalarme, un veilleur de nuit et une équipe professionnelle sur place.

La résidence autonomie c'est aussi :

- La proximité immédiate des services et équipements municipaux (mairie, médiathèque, salle des sports,...) et des commerces du cœur de ville (coiffeur, boulangerie, bar, poste, marchés hebdomadaires, etc.)
- Un environnement convivial au sein d'un espace collectif situé dans un parc
- Des repas confectionnés par la cuisine centrale d'Avermes
- Un service de blanchisserie avec lavage et repassage du linge
- Un service d'accès internet collectif
- Un espace ouvert sur l'extérieur pour la mise en place d'activités physiques et sportives, culturelles et de loisirs.



Le 19 novembre, la première pierre de l'extension a été posée par Alain Denizot, maire d'Avermes et Rachid Kander directeur général de la SEAu. Le nom officiel a été dévoilé, la résidence autonomie s'appellera la « Résidence du Parc ».

Pour toute demande d'information n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04.70.46.86.48



Bien s'informer pour mieux se loger

de l'Allier L'ADILO3 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) assure depuis près de 40 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat. Sa mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le Conseil départemental, l'Etat ou encore les Intercommunalités.

Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédants à la propriété et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat :

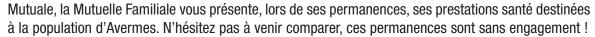
- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)

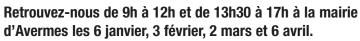
- la fiscalité immobilière (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif...)
- les diagnostics obligatoires (plomb, performance énergétique...)
- les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes...)
- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, péril...)
- l'urbanisme (autorisations de construire...)
- Ftc.

Pour contacter gratuitement les juristes de l'ADILO3 : Tél. 04.70.20.44.10.

Un Centre d'information est situé à Moulins, 4 rue de Refembre. Site Internet (www.adil03.org)

Mutuale: permanences 2020





Infos/contact: Agence Mutuale de Moulins 04.70.46.22.57



Le concours « maisons et balcons fleuris » récompense les avermois qui participent à l'embellissement de notre cadre de vie grâce aux soins apportés au fleurissement de leurs extérieurs. Le concours est ouvert à tous les habitants d'Avermes, particuliers, commerçants, entreprises, hôteliers, restaurateurs, propriétaires de terrains de camping, de gîtes ruraux dont les cours, jardins, terrasses et balcons sont visibles depuis le domaine public. Le jury, composé de membres de la commission environnement, du conseil municipal des jeunes et des services techniques porte son attention sur l'originalité des compositions, la qualité des végétaux et d'une manière générale la mise en valeur des lieux offerts à la vue.



Travaux sur la commune



Création d'une passerelle au Ribaquier, favorisant les déplacements et créant une liaison douce entre le quartier du Four à chaux et les itinéraires pédestres.



Curage des fossés chemin de Segange, chemin des Grandes Vignes et chemin de Chavennes.



L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été améliorée à la mairie grâce à la réfection du parvis et à la création d'une place pour personne handicapée.





De nouveaux jeux ont été posés dans le parc de la biodiversité, au Ribaquier et rue Pasteur.

Le nouveau stade de foot



La réalisation du terrain de foot synthétique est finalisée. Grâce à ses fibres plastiques et à son remplissage en liège, ce terrain synthétique offre l'avantage de privilégier l'emploi de matériaux plus souples et confortables sans risque d'odeurs et de pollution. Parallèlement, il permet de disposer d'un terrain praticable toute l'année sans nécessité d'arrosage, ce qui est essentiel notamment lors des périodes de restriction d'usage de l'eau au vu des sécheresses répétées. La remise officielle de cet équipement sportif au SCA FOOT et aux nombreux jeunes de l'école de football s'est déroulée le 27 novembre.

Restaurant scolaire: consommer sain et local

On consomme sain et local dans les restaurants scolaires d'Avermes. En plus d'adhérer à la plateforme départementale @grilocal03 dont le but est de mettre en relation les gestionnaires de restauration collective avec les fournisseurs locaux, les cuisiniers ont réalisé des plats à partir des courgettes et aubergines récoltées dans le parc de la biodiversité servis aux enfants et aux personnes âgées livrées à domicile. Les abeilles du parc de la biodiversité ont aussi fait du bon travail. Des agents des services techniques municipaux, aidés par un apiculteur, ont pu récolter et mettre en pot 10 kilogrammes de miel. Ceux-ci ont été remis à l'Accueil de Loisirs des Jeunes Avermois qui a organisé des ateliers cuisine et à la restauration scolaire en vue d'une dégustation par les enfants.

Florence Chalmin, gestionnaire de la cuisine centrale au côté de Clément Debarnot producteur de lait et de yaourt de Franchesse.





Un CMJ dynamique

Le jeunes élus poursuivent le travail engagé avec leurs homologues Marocains de la ville de M'Kam Tolba. Ils ont échangé via Messenger afin de concevoir un logo commun, aiguillés par le graffeur professionnel Avermois Stéphane Desphelippon qui a animé 4 séances de graff avec les jeunes. Autre action : la réalisation de dessins avec l'artiste Reidroc autour des thématiques de l'eau et du développement durable qui donne lieu à une exposition à la Passerelle visible jusqu'au 4 janvier 2020. Le CMJ a également été sensibilisé aux questions environnementales lors du visionnage du film de Gaël Derive « *Une planète une civilisation* ».

Partenariat CCAS et Junior Association

Le CCAS de la Ville d'Avermes a mis en place en 2019 une aide financière au BAFA qui a permis de récompenser l'implication citoyenne de 5 jeunes avermoises dans une action solidaire avec la Banque Alimentaire ainsi que leur investissement au sein de la Junior Association. Le partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Allier a également permis au jeune qui le souhaitait de compléter ses heures de bénévolat et ainsi de bénéficier de l'aide au permis de conduire au titre du Pass Région avec le soutien de la Région Auvergne. Un partenariat avec la CAF de l'Allier a également permis une aide complémentaire au titre du BAFA. La participation du CCAS au BAFA en 2019 représente 2 500 €. Le succès de cette action solidaire conforte sa pérennité en 2020. Ce sont d'ores et déjà 5 jeunes qui se sont fait connaître auprès de la Junior Association et du CCAS.



Les nouveaux membres du bureau de la JA ont été élus pour 2 ans (de gauche à droite) :

- Charlène PERNETTE, chargée de projets
- Myriam DARAA, chargée de communication
- Bader DARAA, Président
- Mathéo MOREAU, Trésorier





Grâce à un partenariat entre l'UNASS et la Junior association, 7 membres de la JA ont pu passer leurs brevets de secouriste PSC1. Des sessions supplémentaires seront proposées aux jeunes.

Bienvenue aux nouveaux avermois!



Les nouveaux arrivants sur la commune ont été reçus en mairie fin novembre. Un diaporama et une vidéo présentant la commune leur ont été diffusés. Chaque famille est repartie avec un sac contenant des cadeaux de bienvenue.

Téléthon 2019

Chaque année, un collectif d'association sous l'égide d'Avermes Animation et de l'amicale laïque vous propose des activités dont les bénéfices sont reversés au Téléthon. Vous étiez nombreux à participer aux marches, au cabaret et aux dégustations de vins et de produits locaux sous la halle du marché. Grâce à la générosité de tous, près de 3000 € ont pu être récoltés.



La fabrique du père noël



Le succès était au rendez-vous pour cette cinquième édition de la Fabrique du Père Noël le samedi 7 décembre à la salle Isléa. Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir et participer aux nombreux ateliers proposés par IFI 03, la junior association et 6 jeunes avermoises qui avaient bénéficié d'une aide du CCAS pour le BAFA. Un après-midi autour de la magie de Noël avec la création de bougies de noël, de brochettes de bonbons, de pâtisseries, dégustation de fruits et de bonbons nappés de chocolat avec la remise de diplômes nominatifs par les intervenants d'IFI03, et pour les gourmands, la possibilité d'acheter des crêpes et des

boissons. Les enfants ont aussi pu jouer sur une structure gonflable installée pour l'occasion. À 18h petits et grands ont assisté à un spectacle de magie, participatif et humoristique présenté par FILDERIC.

Les associations en folie

Cet événement incontournable de la rentrée est l'occasion pour les associations de se faire connaître, de promouvoir leur activité, de rencontrer des bénévoles, et surtout de favoriser des adhésions. Plus de 35 associations étaient présentes pour cette journée qui a débuté par un vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un pique-nique tiré du sac où chacun a pu s'installer autour des tables et des bancs mis à disposition.



Avermes relève le défi climatique avec « Une planète pour tous »

La ville s'est inscrite en 2019 au programme national « Une planète pour tous », initié par le chercheur et réalisateur Gaël Derive. Objectifs : valoriser la transition verte de chaque territoire ; éduquer les citoyens des territoires (enfants, pros, agents); soutenir les enseignants pour les aider à accélérer l'éducation au défi climatique et humain planétaire. Le mardi 1er octobre à Isléa, la commune d'Avermes a invité le public à découvrir le documentaire de Gaël Derive : Une planète une civilisation. Les spectateurs ont été touchés par les témoignages recueillis auprès des populations en Éthiopie, au Népal, au Canada, au Bangladesh, en Équateur, en Polynésie qui vivent au quotidien les conséquences du dérèglement climatique. Après la diffusion du film, Gaël Derive, présent en live, a répondu aux questions et animé un débat avec le public. Le documentaire a également été projeté aux élémentaires des écoles François Reveret et Jean Moulin ainsi qu'aux IME de Coulandon et d'Aubigny. La municipalité poursuivra ses actions en 2020 en partenariat avec les écoles d'Avermes et les IME apportant sa contribution à la prise de conscience de l'urgence climatique.







Dans le cadre du Contrat Territorial du Val d'Allier des actions sont menées en vue de la restauration écologique et de l'aménagement du site de Chavennes. Les objectifs sont de maîtriser la fréquentation sur le site, de préserver les habitats naturels, la faune et la flore. Depuis le début du programme, plusieurs aménagements ont visé à améliorer l'accueil des amphibiens, des odonates et de l'avifaune comme par exemple l'implantation d'une roselière et de plusieurs mares. La création d'un sentier pédagogique vous permet de découvrir les odonates (libellules) de façon ludique.

Les trophées du festival Jean Carmet

Félicitation aux enfants des ateliers d'art plastique de la commune ! Ils ont su faire preuve de tout leur talent habituel pour réaliser les trophées qui ont été remis aux lauréats du festival Jean Carmet.



Appel au don de pelotes de laine

S'il vous reste de la laine au fond de vos placards avec laquelle vous n'avez pas envisagé de participer au concours international du Pull Moche de Noël 2019, vous pouvez venir la déposer en médiathèque. Elle sera transformée en fleurs pour vous accueillir de manière printanière au sein de

nos structures, lors du lancement du Festival Oh les filles, en mars 2020.



L'atelier d'écriture, animé par Guy Coissard, reprendra à la Passerelle, du 11 janvier au 7 mars 2020. Il aura lieu les samedis, de 9h30 à 11h45.

Cette année, l'accent sera mis sur les dialogues avec l'écriture, par le groupe, d'une pièce de théâtre.

Tarif: 50 € pour l'ensemble des séances.

Renseignements et inscriptions, La Passerelle,
Tél.: 04.70.46.62.43 ou par mail
ileguilloux@mairieavermes.fr.

Nouveautés à la Passerelle

English literature, deutsche Literatur, literatura española...

Début novembre, La Passerelle a inauguré au sein de la section adultes un rayon livres en langues étrangères. Vous y trouvez désormais un choix d'auteurs dans leur langue d'origine : Arthur MILLER, Stefan ZWEIG, Rosa MONTERO, John GRISHAM...



A vous de jouer!

Un nouveau support arrive en médiathèque : le jeu de société. Depuis, les vacances de la Toussaint, 33 jeux sont accessibles au prêt à La Passerelle. Ils sont prêtés pour un mois, à raison d'un jeu par carte de lecteur. Petite précision logistique : les retours des jeux empruntés sur Avermes s'effectuent uniquement à La Passerelle.

Récapitulatif des nouvelles possibilités d'emprunt pour une carte de lecteur :

5 IMPRIMÉS (livres, revues)	
+ 5 CD (misicaux ou livres lus)	pour 4 semaines
+ 1 Jeu de société	
+ 2 DVD	pour 2 semaines
= 13 SUPPORTS	

Concours photo

« Avermes le patrimoine naturel et bâti »

En 2020, la ville d'Avermes organise un concours photo ayant pour thème « Avermes, le patrimoine naturel et bâti ». Le concours est destiné à la sélection de 10 clichés qui seront agrandis en vue de l'organisation d'une exposition photos sous la Halle organisée au cours de l'année 2020. Le concours photo se déroulera du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 inclus. Le concours est ouvert à toute personne, à l'exclusion des professionnels de la photo et des membres du jury officiel. La participation est gratuite. Les photos devront répondre au thème retenu pour le concours photo 2020 et devront mettre en valeur la ville d'Avermes. Chaque participant peut présenter un maximum de 2 clichés.

Vous trouverez le règlement complet du concours ainsi que la fiche d'inscription sur le site www.avermes.fr ou encore en format papier à l'accueil de la mairie.

ISIÉA « La Passerelle

SAISON CULTURELLE 2019/2020 Programmation de janvier à avril



Maartje Middel Exposition

Du 10 janvier au 7 mars La Passerelle

Entrée libre vernissage 9 jan.



Nach Chanson

Vendredi 24 janvier 20h30 - Isléa

Concert assis De 10 C à 22 C



Alexandra Pizzagali Humour

Vendredi 14 février 20h30 - Isléa

Spectacle assis De 10 C à 22 C



Olivier Gotti

Jeudi 20 février 20h30 - Isléa

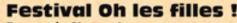
Concert debout Tarif unique : 7 €



Les bons contes -Il était deux fois-

Lundi 16 mars 17h30 - Salle des fêtes

Spectacle gratuit Conseillé à partir de 4 ans



Partenariat Yzeure-Avermes



Johanna Elalouf Exposition - Textile

Du 14 mars au 6 juin La Passerelle

Entrée libre vernissage 13 mars

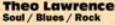


Ilaria Graziano & Francesco Forni Folk

Jeudi 26 mars 20h30 - Isléa

Concert debout Tarif unique : 7 C





Jeudi 9 avril 20h30 - Isléa

Concert assis De 10 C à 22 C

Page 14

AVERMES ensemble



- Concert assis - Tarifs : TP - 22 € / TR - 18 € / TE - 10 € / TA - de 14 € à 16 €

Renseignements Isléa Saison Culturelle : 04.70.34.23.65

Sortir à Avermes JANVIER à AVRIL 2020

JANVIER				
Samedi 4 - 14h	Amicale des marcheurs Avermois	Isléa salles annexes	Marche de la galette	
Mercredi 8 - 18h30	Municipalité d'Avermes	Isléa	Vœux à la population	
Du vendredi 10 janvier au 7 mars	Municipalité d'Avermes	La Passerelle	Exposition Maartje Middel	
Samedi 18 - 2 séances 17h et 20h45	Lyre Avermoise avec les danseuses de l'école de danse L. Guérin	Isléa	Concerts	
Jeudi 24 - 20h30	Municipalité d'Avermes	Isléa	Concert : Nach	
	FE	VRIER		
Samedi 1er - 19h30	Avermes Animation	Isléa	Dîner dansant	
Dimanche 2 - 14h	Amicale Laïque	Isléa	Carnaval des enfants	
Dimanche 2 - 14h	Amicale des locataires du Pré-Bercy	Isléa- salles annexes	Concours de belote	
Samedi 8 - 21h	Jazz club Moulinois	Isléa	Soirée swing	
Mardi 11 - 13h30	ACPG – CATM et veuves	Isléa	Concours de belote	
Vendredi 14 - 20h30	Municipalité d'Avermes	Isléa	Humour : Alexandra Pizzagali	
Jeudi 20 - 20h30	Municipalité d'Avermes	Isléa	Concert : Olivier Gotti	
Jeudi 29 - 14h	Amicale des Randonneurs Avermois	Isléa- salles annexes	Marche des Beignets	
MARS				
Dimanche 1er - 9h	Mini auto club	Isléa	Bourse d'échanges de jouets anciens	
Mardi 3 - 14h	Club des aînés	Isléa	Concours de belote	
Samedi 7 - 17h	Amicale des locataires du Chambonnage	Maison des associations	Concours de belote	
Vendredi 13 - 20h30 et Samedi 14 - 20h30	Les Piloufaces	Isléa	Théâtre	
Du samedi 14 Mars au 06 Juin	Municipalité d'Avermes	La Passerelle	Exposition : Joana Elafouf	
Lundi 16 - 17h30	Municipalité d'Avermes	Salle des fêtes Mosnier	Les bons contes	
Dimanche 22 - 15h	Club de danse loisir Avermes	Isléa	Thé Dansant	
Jeudi 26 - 20h30	Municipalité d'Avermes en partenariat avec Yzeure : Festival oh les filles!	Isléa	Concert : Ilaria Graziano et Francesco Forni	
Vendredi 27 - 15h	Amicale Laïque section cyclo - VTT	Isléa	Inscription Bourse aux vélos	
Samedi 28 - 10h / 18h	Amicale Laïque section cyclo - VTT	Isléa	Bourse aux vélos	
AVRIL				
Vendredi 3 - 13h30	UNRPA	Isléa	Concours de belote	
Samedi 4 - 20h30	Comité de jumelage M'Kam Tolba	Isléa	Théâtre avec la troupe « Mosaïque »	
Lundi 6 - 13h	Tarot club Avermois	Isléa : Salles annexes	Finale du challenge	
Jeudi 9 - 20h30	Municipalité d'Avermes	Isléa	Concert : Théo Laurence	
Dimanche 12 - 14h à 17h	Lyre avermoise	Isléa	Concert avec Jacob de Haan	
Dimanche 19 - 8h	Pétanque Avermoise	Boulodrome de « pince - cul »	Triplettes Départementale Challenge "A. Denizot"	
Dimanche 26 - 14h	Amicale laïque	Isléa	Loto	

Brèves

COMMÉMORATION

Le 11 novembre, les jeunes et les moins jeunes étaient réunis face au monument aux morts dans le parc de la mairie afin de commémorer l'armistice de la première guerre mondiale et de rendre hommage à tous nos morts pour la France des conflits anciens et actuels.



ACCOMPAGNEMENT À LA DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

Dans le cadre de ses missions, le Centre Communal d'Action Sociale d'Avermes (C.C.A.S) vous accompagne dans le traitement de documents administratifs et peut vous aider à réaliser votre déclaration de revenus en ligne. Le CCAS est ouvert aux horaires de la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Contact: CCAS 04.70.46.86.48 - ccas@mairieavermes.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de voter aux élections municipales les 15 et 22 mars 2020, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Contact : mairie d'Avermes 04.70.46.55.03

PRIVATISATION D'ADP : POUR UN RÉFÉRENDUM, SIGNONS!

LA FRANCE EST EN PROCESSUS DE RÉFÉRENDUM. Du 13 juin 2019 au 12 mars 2020, les électeurs et électrices peuvent obtenir

un référendum sur ADP, entreprise publique

qui gère 80% du traffic aérien français



pour plus d'informations, vous pouvez soit vous rendre à la mairie, soit consulter le site signons.FR ou appeler gratuitement le 0184 608 607.

ET SI VOUS OFFRIEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS EN BON ÉTAT ?

La boutique solidaire de Moulins recherche des vêtements hommes, femmes et enfants, des chaussures, des accessoires de mode, de la vaisselle, du petit mobilier et de la déco.... Tous les bénéfices de la boutique solidaire servent à financer des projets en faveur des personnes en situation de handicap.

La boutique

solidaire'

France handicap

Contact : 06.07.63.12.77 ou par mail boutiquesolidaire03@apf.asso.fr

CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE 2019

Suite aux nombreux courriers d'administrés informant la commune de désordres constatés sur leur habitation en raison de la sécheresse subie sur le territoire communal, la commune d'Avermes a déposé un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols auprès des services préfectoraux. Dans l'hypothèse où la commune serait reconnue en état de catastrophe naturelle, les administrés disposeront de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté ministériel au journal officiel pour le transmettre à leur assureur en vue d'être indemnisé des désordres subis. Cette sècheresse a aussi été subie par de nombreux arbres présents sur le territoire communal qui ont donc dû être coupés afin de prévenir tout risque de chute et d'assurer la sécurité de tous.

Tribune des groupes







EURL P.GUERS

STORES - BACHES

STORES INTERIEUR EXTERIEUR - REENTOILAGE MOTORISATION
RIDEAUX COLLECTIVITES - BACHES POUR STRUCTURES

8 rue Nicolas Rambourg - 03400 YZEURE - Tél. : 04 70 44 67 18 www.guers-pascal.fr









HIP/HOP - MODERN/JAZZ AFRO JAZZ - CLASSIQUE - EVEIL

Enfants - Ados - Adultes

Place Cl. Wormser - AVERMES 04 70 20 03 57 - 06 16 84 31 42















